

DANS LE **LE CONTENEUR JAUNE**

LES BOUTEILLES & FLACONS EN PLASTIQUE



Bien vidés,
pas besoin de laver !

BON A SAVOIR le conteneur jaune collecte aussi les bouchons plastiques ou métalliques !

LES EMBALLAGES ALIMENTAIRES PLASTIQUES



BON A SAVOIR Emboîter des pots de yaourt ça tient moins de place, mais ça pose un problème pour le tri... Alors on laisse tout en vrac !



DANS LE **LE CONTENEUR JAUNE**

LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES



Bien vidés,
pas besoin de laver !

BON A SAVOIR Le conteneur jaune collecte aussi les bouchons plastiques ou métalliques !

LES CARTONS FINS & BRIQUES ALIMENTAIRES



Aplatissez-les, ça tient moins de place !



Les cartons épais vont à la déchèterie !

DANS LE **LE CONTENEUR BLEU**

LES PAPIERS, JOURNAUX & MAGAZINES



En vrac !

BON A SAVOIR Le film plastique qui achemine votre publication préférée continue sa route dans le conteneur jaune.

DANS LE **LE CONTENEUR VERT**

LES EMBALLAGES EN VERRE



Sans bouchon ni couvercle !

BON A SAVOIR Les couvercles et bouchons métalliques vont au conteneur jaune. Les bouchons en liège vont au molock.



La Gazette Murinoise n° 58

www.murinais.fr

VOGUE 2020



COMITE DES FÊTES 12 & 13 SEPTEMBRE

Directeur de publication : Patrice Iserable
Impression : Press Vercors (200 exemplaires)

SOMMAIRE

Vie communale

L'éditorial du maire.....	3
Nouveaux élus.....	4-5
Au Conseil municipal.....	6
Secrétaires de maire.....	7
Informations municipales.....	8-10

Vie pratique

Inauguration plaque commémorative....	11-12
Les avez-vous reconnu ?.....	13
L'auberge des saveurs.....	14-15
Divers.....	16
A votre service.....	17

Vie scolaire et périscolaire

APE-Le sou des écoles.....	18-19
Garderie La Cabotte.....	20-22

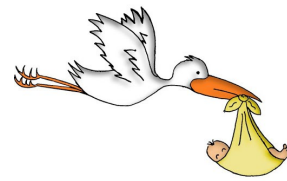
Vie associative

Club le Wellingtonia.....	23
Le Chœur d'Adèle.....	24
Le Comité des fêtes.....	25-26
La paroisse.....	27

Vie intercommunale

Maison intercommunale de familles.....	28
Brèves intercommunales.....	29-30
Déclaration annuelle des ruches.....	31
Le frelon asiatique.....	32
Ces papillons qui volent près de nous ..	33-34
Le tri sélectif.....	35-36

ETAT CIVIL



Naissances

Léya BAZZOLI DUMAS le
03 juin 2020

Julia FABRY DAMIER le
12 juillet 2020

Mariage

Magalie CORLER
& **Laurent LUCATELLI**
11 juillet 2020



PACS

Véronique GAUTIER
& **Christophe KAISER**
19 juin 2020



Un nouveau guide du tri

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté sort un nouveau guide du tri pour accompagner les habitants dans leurs gestes du quotidien en faveur du tri des déchets ménagers. En 16 pages tous les dispositifs de collecte sont abordés.

Sur les points d'apport volontaire, quels recyclables pour les conteneurs verts, bleus ou jaunes ; celui qui interroge le plus : *on peut ou on peut pas ?* Il évoque la possibilité de valoriser les déchets alimentaires par leur compostage et pose la question : que devrait-il rester dans un sac poubelle, lorsque l'on fait un tri à 100% ?

En plus de leurs horaires d'ouverture, le guide du tri fait l'inventaire des familles de déchets acceptés par les trois déchèteries intercommunales. Il rappelle aussi les efforts de proximité engagés par la Communauté de communes, avec la mise en service de la déchèterie mobile (depuis mars 2019) pour rapprocher les habitants les plus éloignés d'un dispositif de déchèterie.

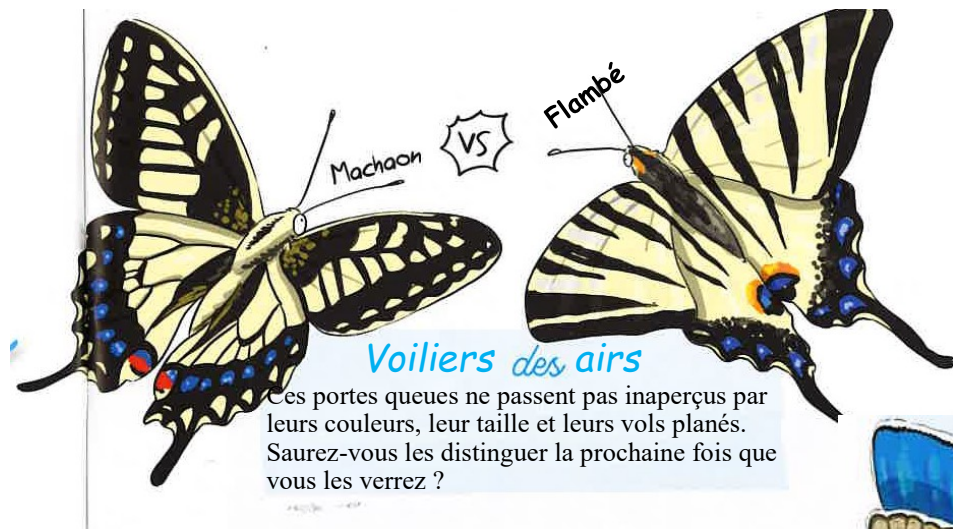
Enfin, le guide dresse la liste des sanctions encourues par les personnes qui ne respectent pas l'environnement en déposant des déchets en pleine nature ou aux pieds des conteneurs des points d'apport volontaire : de 150 à 1500€.

Le guide est accessible en deux versions : numérique et papier.

En version numérique, elle est consultable et téléchargeable sur le site de la communauté de communes : www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

En version papier, le guide est disponible dans les 47 mairies du territoire, ainsi que dans les équipements intercommunaux (maison de l'intercommunalité, déchèteries, médiathèques, centre aquatique, multi-accueil, pôles multiservices...).





Ces portes queues ne passent pas inaperçus par leurs couleurs, leur taille et leurs vols planés. Saurez-vous les distinguer la prochaine fois que vous les verrez ?

Liées pour la vie

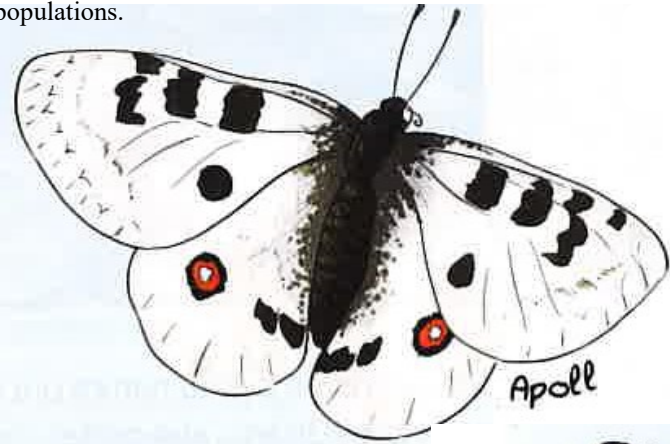
Un jour, la minuscule chenille de l'Azuré de la sanguisorbe (primipenne officinale) se laisse tomber à terre après s'être nourrie sur la primipenne officinale dont elle s'est régalée durant quelques jours. Puis elle commence à imiter l'odeur et les stridulations de la reine des fourmis du marais, Myrmica rubra, en espérant qu'une ouvrière-fourmibpasse par-là et la transporte jusqu'à la fourmilière !

Ce miracle accompli, la chenille est alors nourrie et sécrète un miellat dont raffolent les fourmis pendant plus de 10 mois...jusqu'à devenir ce magnifique et très rare papillon. Cette extraordinaire histoire se répète chaque année à côté de chez nous sur l'espace naturel sensible départemental du marais de Montfort (à



Paradis terrestre en danger

En Isère, on compte 196 papillons de jour, soit 80% des espèces de papillons de France. 25% des papillons de Rhône-Alpes sont quasi-menacés ou menacés (liste rouge). L'Apollon quant à lui fait partie des 20 espèces protégées en Isère. Mais l'avenir de ce papillon montagnard devient incertain avec la disparition des pelouses alpines (liées à l'abandon de l'élevage et du coup à l'extension des boisements) : ce qui en fait une véritable sentinelle du changement climatique. Heureusement, en Isère, des refuges comme le massif de l'Oisans ou le plateau d'Emparis préservent encore de belles populations.



Ceinture de chasteté

Une fois accouplé et afin de garantir sa descendance génétique, le mâle rend inaccessible les parties génitales de la Belle en sécrétant une plaque nommée « sphragis », véritable « ceinture de chasteté ».



Métamorphose

L'Apollon pond ses œufs sur les orpins, nourriture exclusive de sa chenille. Celle-ci passe l'hiver cachée sous la neige, en attendant les beaux jours puis effectue cinq mues avant de devenir une chrysalide et de donner naissance à



Avis

Monsieur Jourdan Guy nous a apporté à la mairie de Murinais des photos d'un papillon. Elles étaient dans une enveloppe à la page 16 de l'édition du Alpes Isère #06.

Par erreur une personne est partie avec cet exemplaire et a donc emporté les photos.

Nous remercions ne nous rapporter cette enveloppe en mairie afin de pouvoir restituer ces photos (qui devaient alimenter cet article) à monsieur Guy Jourdan. Merci par avance.

Nous voilà réinstallés et repartis pour un mandat de 6 ans d'élus locaux, avec une équipe au trois quart remodelée d'hommes et femmes, pour continuer à faire évoluer la vie de notre village dans la sérénité et la sobriété qui nous caractérise.

Ce dernier mandat a été endeuillé par le départ soudain de Gérard Guillaubey, conseiller municipal très assidu et impliqué sur notre village, et de Jean-Pierre Ragache, très dévoué et investi dans de nombreuses et diverses associations murinoises (chasse et comité des fêtes).

Le 18 juin 2020, pour l'anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle, il y a 80 ans, qui a fait entrer le peuple français en résistance, nous avons inauguré le déplacement de la stèle commémorative de l'incendie du château de Murinais dans la nuit du 19 au 20 décembre 1943.

Notre cher restaurateur, Jean-Paul Chemin, a été mis à l'honneur dans le petit journal local bimensuel « Mag'ville&village Saint Marcellin » (voir page intérieur). L'auberge des saveurs a été impactée par le Covid-19. Il a été important pour notre collectivité de soutenir notre aubergiste. Ce soutien a été caractérisé par une aide de 3 mois de loyers gratuits (avril-mai-juin), décidée à l'unanimité par le nouveaux conseil municipal.

Je remercie les nouveaux élus d'avoir participé à la distribution des masques, fournis par la Comcom et la Région, aux habitants de murinais en 2 fois.

Le Syndicat Intercommunal Scolaire des Côteaux (SIS) a changé de président suite à l'arrêt du maire de Chevières Jean-Michel Rousset. L'élection a donné ce résultat : Isérable Patrice président, Franck Rousset et Daniel Ferlay vice-présidents.

Le Maire, Patrice Iserable.

Nouveau mandat — Nouveaux élus



De gauche à droite : Virginie BERNARD, Patrice ISERABLE, Annie CRINON, Christelle MISKULIN, Raphaël REYNAUD, Germaine GUILLAUBEY, Loïc FREMONT, René MATUISSI, Franck BLACHE, Yves TILLY, Davy DESPORTES.

Petits mots de nos élus !

René Matuissi: Plombier retraité de 60 ans, propriétaire à Murinais depuis plus de 30 ans, j'ai voulu m'engager dans la vie locale aux côtés de Patrice Iserable. Soucieux de préserver notre patrimoine rural, je viens me mettre au service des Murinoises et Murinois afin de soutenir notre campagne française en proposant et réalisant des projets profitables à tous.

Raphael Reynaud: La réalisation de nombreux travaux dans le village m'a convaincu de continuer mon mandat en m'impliquant davantage dans des responsabilités municipales.

Aujourd'hui nous vivons une crise sanitaire sans précédent. En tant qu'adjoint il est de mon devoir d'être à l'écoute des citoyens et de trouver des solutions avec une équipe municipale toujours plus motivée à porter des projets.

La question de l'aménagement de nos réseaux téléphoniques peut être un moyen pour développer le télé-travail.

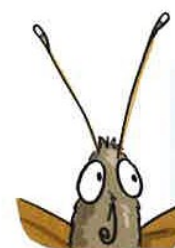
L'aménagement de l'espace pour rendre convivial le centre du village et l'amélioration des zones de parking rendra plus attractif l'envie de s'y installer.

Source : Alpes Isère magazine #06

NATURE

Ces papillons qui volent près de nous.

LES PAPILLONS,
LA DIVERSITÉ



Connectés

Grâce à ses phéromones, la femelle du paon de nuit attire les mâles à plus de 5km ! En effet, les papillons de nuit (ou hétérocères) s'orientent par l'odorat avec leurs antennes plumeuses ou filiformes, qui leur servent de nez. Les papillons de jour (ou rhopalocères) se dirigent quand à eux à vue pour repérer les fleurs ou les femelles avec des antennes « en massue ».



Grand ou petit

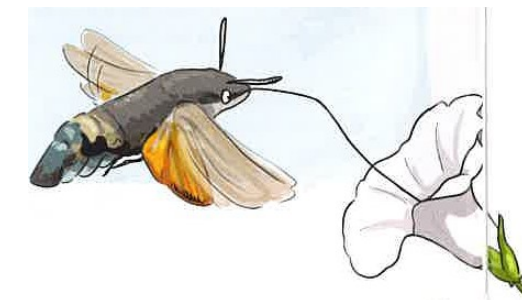
Stigmella salicis est le petit nom d'un des plus petits papillons isérois. Il mesure 5mm d'envergure : soit 30 fois moins que ce paon de nuit, le

Performant

Quand on le voit en vol stationnaire, on dirait un colibri ! Il s'agit du Moro sphinx, qui peut atteindre la vitesse de 50km/h (75 battements par seconde). C'est l'un des papillons les plus rapides au monde. Son vol en hélicoptère et sa longue trompe articulée lui permettent de recueillir le nectar difficile d'accès comme celui des fleurs de sauges. Comme les abeilles, les papillons sont des grands pollinisateurs. La pollinisation par les insectes coûterait plus de 32 millions d'euros par an en Isère s'il fallait le faire à la main.

voyageur intercontinental

La Belle Dame est aujourd'hui le plus grand migrateur au monde. Cette espèce est capable de parcourir 500km/jour jusqu'au Bénin, soit sur plus de 4000 km en une seule génération.



FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité¹ et la santé des abeilles².

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS³, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,

Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.



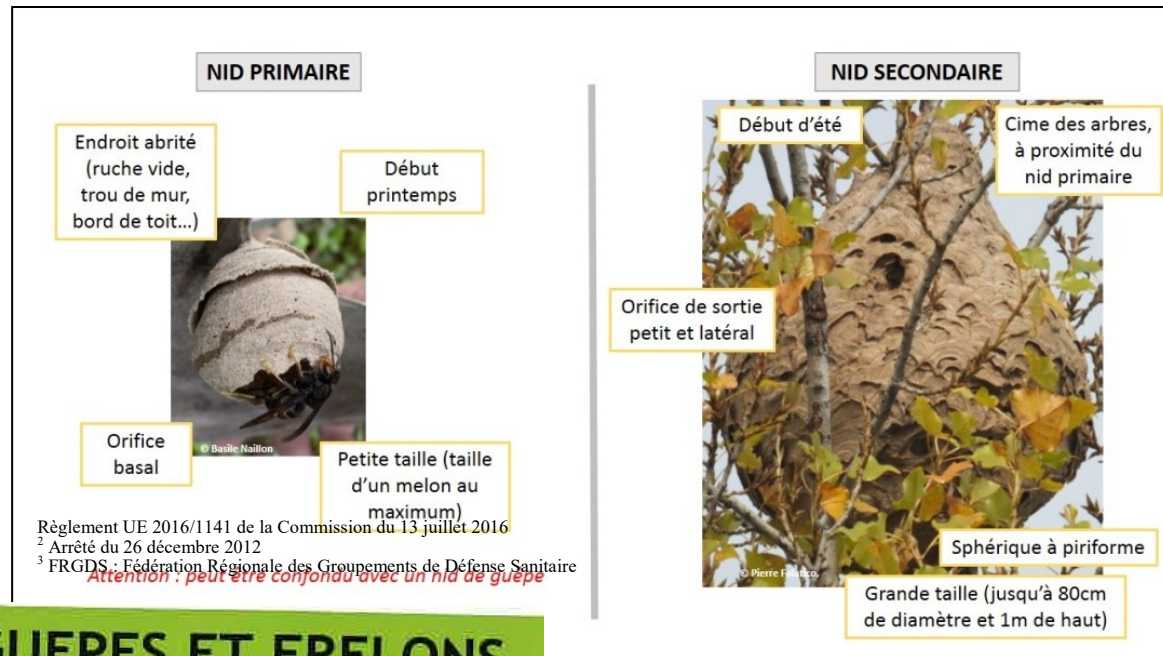
Carte : Nids de frelon asiatique détruits sur le département de l'Isère en 2019

2019 : Une baisse du nombre de nid découverts

Sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2019 est de 786 contre 1855 en 2018.

Dans l'Isère, 35 nids découverts en 2019 contre 37 en 2018

Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été défavorables au prédateur. Malgré tout, le frelon asiatique continue sa progression.



SOS GUEPES ET FRELONS

Destruction à toute hauteur de nid de guêpes et de frelons, dératisation 7j/7

Boyer Teddy

72, rte de Plampalais 26730 La Baume d'Hostun

09.80.37.61.41 ou 06.84.92.42.11

sosguepesetfrelons@laposte.net

sosguepesfrelons.canalblog.com/



Annie Crinon :

Depuis notre arrivée à Murinais en 2016, nous avons fait de belles rencontres. Nous nous sommes sentis « chez nous »!

C'est pourquoi j'ai choisi de m'investir au sein de cette agréable commune.

Christelle Miskulin :

Ayant déjà fait un mandat, je suis motivée, je compte m'investir plus au sein de ma commune en faisant partie de plusieurs commissions. Cela est beaucoup plus enrichissant et constructif. De plus, il y aura l'aboutissement de plusieurs projets.

Germaine Guillaubey :

Native de Murinais, je souhaite m'impliquer davantage dans la vie de mon village et veiller ainsi, en collaboration avec les autres élus, au bien-être des Murinoises et Murinois.

Franck Blache :

De retour sur la commune de Murinais depuis un peu plus d'un an, je suis heureux de retrouver ce village où j'ai passé la plus grande partie de ma vie familiale et professionnelle en tant qu'artisan fromager.

Étant disponible de mon temps, et lorsqu'il m'a été demandé de participer à la fonction de conseiller municipal au sein de l'équipe de la mairie, c'est tout naturellement que j'ai accepté.

Je suis heureux d'apporter de cette façon ma contribution à la vie de ce village.

J'ai tout à apprendre bien-sûr, mais cela est motivant et j'espère contribuer à la vie de cette commune, au bien-être de ses habitants, selon mes compétences.

Yves Tilly :

Installé sur la commune depuis 2014, j'ai pu en apprécier la qualité de vie et la convivialité de ses habitants. Il m'a donc semblé évident de rejoindre l'équipe municipale et de donner de mon temps à la communauté.

Davy Desportes :

Je suis très content de faire partie de cette nouvelle aventure au conseil municipal, pour moi cette nouvelle expérience est un autre challenge. Je suis arrivé dans la région, il y a 10 ans. Auparavant j'habitais en Seine et Marne où je travaillais à l'aéroport Charles de Gaulle (pendant 14 ans). J'ai déménagé afin de donner un nouveau départ à ma famille et mes enfants. J'ai été livreur de fuel quand je suis arrivé dans la région, avant de postuler au Département cette année à la demande du président du Comité des fêtes. J'aime les défis et j'essaie de les mener à terme.

Loïc Fremont :

J'ai voulu poursuivre mon engagement auprès de la nouvelle équipe du conseil municipal afin de continuer à y faire vivre ma conception de la démocratie. J'espère que ce mandat sera pour moi l'occasion de mieux vous connaître, d'engager un dialogue et de porter les préoccupations et les aspirations que nous partageons pour notre commune.

Virginie BERNARD :

J'ai souhaité m'investir dans ce nouveau mandat pour être au plus près des Murinois(es), participer aux décisions qui concernent notre beau village. Je souhaite être présente et active dans cette nouvelle équipe.



Vote des délibérations au Conseil Municipal

Séance du 4 mars 2020

- Dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020.
- Création d'un poste de rédacteur territorial de 1ère classe.
- Approbation du compte de gestion 2019 de la commune.
- Approbation du compte de gestion du lotissement.
- Vote du compte administratif 2019 de la commune.
- Vote du compte administratif 2019 du lotissement.

Séance du 25 mai 2020

- Election du Maire.
- Détermination du nombre d'adjoints.
- Election des adjoints.
- Indemnités de fonction du Maire et des Adjoints.
- Délégation des délégués au sein du Territoire d'Energie Isère (TE38).
- Désignation des délégués au sein du Syndicat Intercommunal Scolaire (SIS).

Séance du 10 juin 2020

- Proposition de membres à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).
- Réalisation de places de parking à côté de la halle des sports : demande de subvention au Territoire.
- Réalisation de places de parking à côté de la halle des sports : demande de subvention à la Région Auvergne Rhône-Alpes.
- Vote du budget primitif 2020 du lotissement.
- Vote du budget primitif 2020 de la commune.
- Vote des taux d'imposition 2020.
- Modalité d'attribution du régime indemnitaire.
- Délégation du Conseil Municipal au maire.
- Nomination des délégués auprès du Syndicat Intercommunal Rural des Coteaux (SIRCO).
- Nomination des membres aux commissions communales.
- Tarif des coupes affouagères 2019-2020.
- Election des membres de la Commission d'appel d'offres.

Toutes ces délibérations sont consultables sur le site internet de la commune : www.murinais.fr - ou - sur demande en Mairie.

Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : [http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre)



DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNÂTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Colombe - Du changement après les élections municipales.



Cyrille MADINIER élu Président des maires ruraux de l'Isère.

Au micro le maire de Flachères, Cyrille Madinier (au micro) prend la succession de Michel Champon à la présidence de l'association.

Photo Le DL/Lionel Cluze

Mercredi 1er juillet, à la salle Mélina-Robert-Michon de Colombe, s'est déroulée l'assemblée générale extraordinaire de l'Association des maires ruraux de l'Isère, sous la présidence de Michel Champon. Le but étant, après les récentes élections municipales, de désigner un nouveau président. Après avoir fait un rapide point d'actualités sur les activités de l'association et remercié ses collègues, Michel Champon a lister les noms des 16 personnes s'étant présentées pour faire partie du bureau.

Améliorer la visibilité

Et sui ont, dans la foulée, élu un nouveau président : Cyrille Madinier, maire de Flachères. « J'accueille cette élection avec beaucoup de plaisir et aussi un fort sentiment de responsabilité. Nouvel élu et maire de Flachères en 2014, j'ai souvent utilisé les services de l'association et en 2019 il m'est apparu normal et nécessaire de m'investir et de participer à ses actions. J'ai, de ce fait, participé au congrès national des maires ruraux ainsi qu'au stand de maires ruraux à l'Alpes d'Huez en 2019 ». Il entend bien perpétuer la devise de l'association : « Des maires au service des maires », surtout e cette année 2020 qui voit de nombreux maires isérois entamer leur premier mandat. Cyrille Madinier souhaite améliorer la visibilité des actions de l'association en participant à divers congrès, en organisant des déplacements dans les dix circonscriptions de l'Isère, et d'intensifier les relations avec l'Association des maires de l'Isère (AMI). Tout en assurant : « je ne prendrai pas de décision seul sans en avoir préalablement parlé lors du prochain conseil d'administration de l'association. Nous sommes une équipe qui veut faire entendre sa voix et celles de nos communes rurales au rang qu'elles méritent ».



Les 16 membres qui composent le nouveau bureau de l'association des maires ruraux de l'Isère : Fanny Lacroix (Châtel en Trièves), Marie-Christine Frachon (Rochetoirin), Gilbert Champon (Chasselay), Joël Mabily (St -Michel-de-Saint-Geoirs), Elisabet Tyrode (Chalon), Isodore Polo (Saint-Sorlin -de -Vienne), Guido Martoia (Cras), Edmond Decoux (Chimilin), Patrice Iserable (Murinais), Patrice Serre (Colombe), Joëlle Anglereaux (St-Fidier-de-Bizonnes), Lionel ARgoux (Poliénas), Cyrille Madinier (Flachères), Véronique Martin (Sillans), Patrick Guinet-Boucher (La Rivière), Serge Parraud (Roybon).

Article DL



Secrétaire de mairie



MERCI JULIE !



Après 15 ans passés à la mairie, Julie a décidé d'aller voler vers d'autres cieux...

Le maire, ému, lui a rendu un bel hommage en la remerciant pour son travail, son implication, sa discrétion, sa disponibilité et son sens du service public.

Nous souhaitons à Julie une belle et grande réussite dans sa carrière professionnelle.

Sa remplaçante, Annabelle Veronese est arrivée le 1er juin 2020.

Faute de crise sanitaire, cet agréable moment a du se passer qu'avec une petite poignée de personnes.

Bienvenue à Annabelle !



Chers Murinois, Murinoises, J'habite à l'Albenc depuis 7 ans. Après avoir passé toute la 1ère partie de ma vie en ville, nous aspirions avec ma petite famille à plus de tranquillité et de sérénité. C'est comme ça que nous sommes arrivés au pays de la noix. La qualité de notre vie est tellement belle que nous aurions du venir bien avant !

C'est avec un grand plaisir que je prends la suite de Julie. J'ai passé un mois en sa compagnie pour qu'elle me forme sur les différentes missions qui m'ont été attribuées. Il me faudra encore quelques temps pour être à l'aise sur mon poste, c'est pour cela que je vous demande un tout petit peu d'indulgence...

J'espère accomplir ma mission de secrétaire de mairie aussi bien que Julie pendant toutes ces années. C'est avec grand plaisir que je ferai votre connaissance et que je répondrai à vos attentes. A très bientôt !



INFOS MUNICIPALES



AVIS AUX MURINOIS

La commune de Murinais en 2015 s'est dotée d'un **PLU** (Plan Local d'Urbanisme). Toutes les personnes voulant construire, modifier, transformer leurs biens (terrasse, véranda, vélux, abris de toutes sortes, piscines, etc...) sont priées de consulter ce document en ligne sur le site de la commune (www.murinais.fr) ou de venir le consulter en mairie sur rendez-vous.

Ceci afin d'éviter d'éventuels recours devant les institutions administratives et afin de suivre toutes les préconisations mises en place, et tout ceci avant de débiter quelconques travaux.

Suite à un rappel des services concernés, la mairie et l'instructeur des services d'urbanisme seront vigilants au bon respect des procédures mises en place.

Je resterai à l'écoute des murinoises et murinois pour rester dans le respect d'autrui.

Article 48 - Infliger des astreintes en cas de méconnaissance des règles.

Esprit de l'article

Les élus locaux sont nombreux à considérer que leurs décisions ne sont pas respectées, A commencer par les autorisations d'urbanisme qu'ils délivrent. L'objectif de cet article est de permettre au maire ou au président des EPCI compétent de délivrer des permis de construire et de sanctionner les contrevenants à travers un mécanisme d'astreinte.

Mise en œuvre de la mesure

Le maire qui constate le non-respect d'une autorisation d'urbanisme peut, après une procédure contradictoire, prendre un arrêté de mise en conformité assorti d'un astreinte pouvant s'élever jusqu'à 500 euros par jour de retard, plafonnée à 25000 euros. Cette astreinte est au bénéfice de la commune. S'il le souhaite, le maire peut consigner cette somme issue de l'astreinte pour la restituer au contrevenant afin de financer les travaux de mise en conformité.

Source : Ministère de la cohésion sociale des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Votre maire, Patrice ISERABLE.

IMPORTANT : Le 15ème Rallye de la noix de Grenoble aura lieu du 23 au 24 octobre 2020. Cette année modification du tracé et des horaires sur la commune de Murinais.

Les routes suivantes seront fermées le vendredi 23 octobre de 18h30 à minuit et le samedi 24 octobre de 6h30 à 20h10 :

depuis la route limite de Chevières à Murinais en direction du village et ensuite route du Bois de pierre, pour l'arrivée sur la route de la Feita en direction de Chevières.

Carte en page suivante.

Brèves intercommunales



EAU ET ASSAINISSEMENT

Régie de Vinay
100 rue Paul Guerry
38470 Vinay

Numéro d'astreinte : 04 76 36 94 01 - 7jours/7jours - 24h/24h



SIRCO (Syndicat Intercommunal Rural des Coteaux)

CABINET DE SOINS INFIRMIERS

A DOMICILE ET AU CABINET

Résidence La Forge - 49 Place de la bascule - 38160 - Chatte

Permanence au cabinet du lundi au vendredi matin de 7h45 à 8h15 **sans rendez-vous.**

Le samedi matin de 7h45 à 8h15 **sur rendezvous.**

Téléphone : 04 76 38 26 35

Fax : 04 76 36 87 63

mail : sirco@wanadoo.fr

MAISON INTERCOMMUNALE DES FAMILLES



Juillet-Août 2020

LES PERMANENCES :

LE LIEU D'ECOUTE PASSERELLE SANTE

S'adresser aux habitants du territoire SMVIC (enfants, adolescents, parents, jeunes, adultes et seniors) et vous propose **un accueil, une écoute, une orientation**, tous sujets.

- sur RDV avec une psychologue.
- Par téléphone ou en présentiel les mercredis et jeudis.
- Gratuit. Confidentiel. Libre d'accès.

LA PERMANENCE « JEUNES »

S'adresse **aux jeunes âgés de 12 à 25 ans** et propose une **écoute, un appui, un conseil, une orientation**, lorsque le jeune rencontre des difficultés concernant : sexualité, mal-être, souffrance, dévalorisation, sentiment d'échec, phobies scolaires, conduite de violence...

- sur RDV avec une psychologue.
- Par téléphone ou en présentiel les mercredis matins.
- Gratuit. Confidentiel. Libre d'accès.

AIDE INFORMATION AUX VICTIMES

Propose un soutien psychologique et un accompagnement juridique à toutes **les personnes qui s'estiment victimes** d'une atteinte à leur personne ou à leurs biens, de manière individuelle ou collective.

- sur RDV avec une psychologue de l'AIV.
- les mercredis matins.
- Gratuit. Confidentiel. Libre d'accès.

CSAPA POINT-VIRGULE

Accompagne les personnes touchées par toutes les addictions (drogues, alcool, tabac...) pour elles-mêmes, ou bien leur entourage.

- sur RDV les lundis, mardis et jeudis.
- Gratuit, confidentiel.
- Contact pour RDV : 04 76 17 21 21

LES PERMANENCES : reprise à partir de septembre 2020

LE POINT RELAIS :

Le Point Relais s'adresse à l'ensemble des professionnels jouant un rôle dans la santé des enfants, adolescents, jeunes et adultes du territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

Le Point Relay c'est :

- **un fond documentaire** (affiches, flyers, dépliants, brochures, site internet, livre...),
- **Une outillhèque** qui propose une collection de jeux ou d'outils pédagogiques à emprunter favorisant les démarches actives en prévention ou promotion de la santé,
- **Une aide à la réflexion** et à la mise en place d'actions de prévention et de promotion de la santé,

Liens pour consulter : <https://eps.ireps-ara.org>

Des accueils, des interventions collectives, des après-midi de professionnel de la Maison Intercommunale des Familles et/ou l'IREPS.

L'équipe de la Maison Intercommunale des Familles vous accueille **du lundi au jeudi aux horaires suivants :**

Lundi et mardi de 9h à 12h30 Et de 13h30 à 17h00

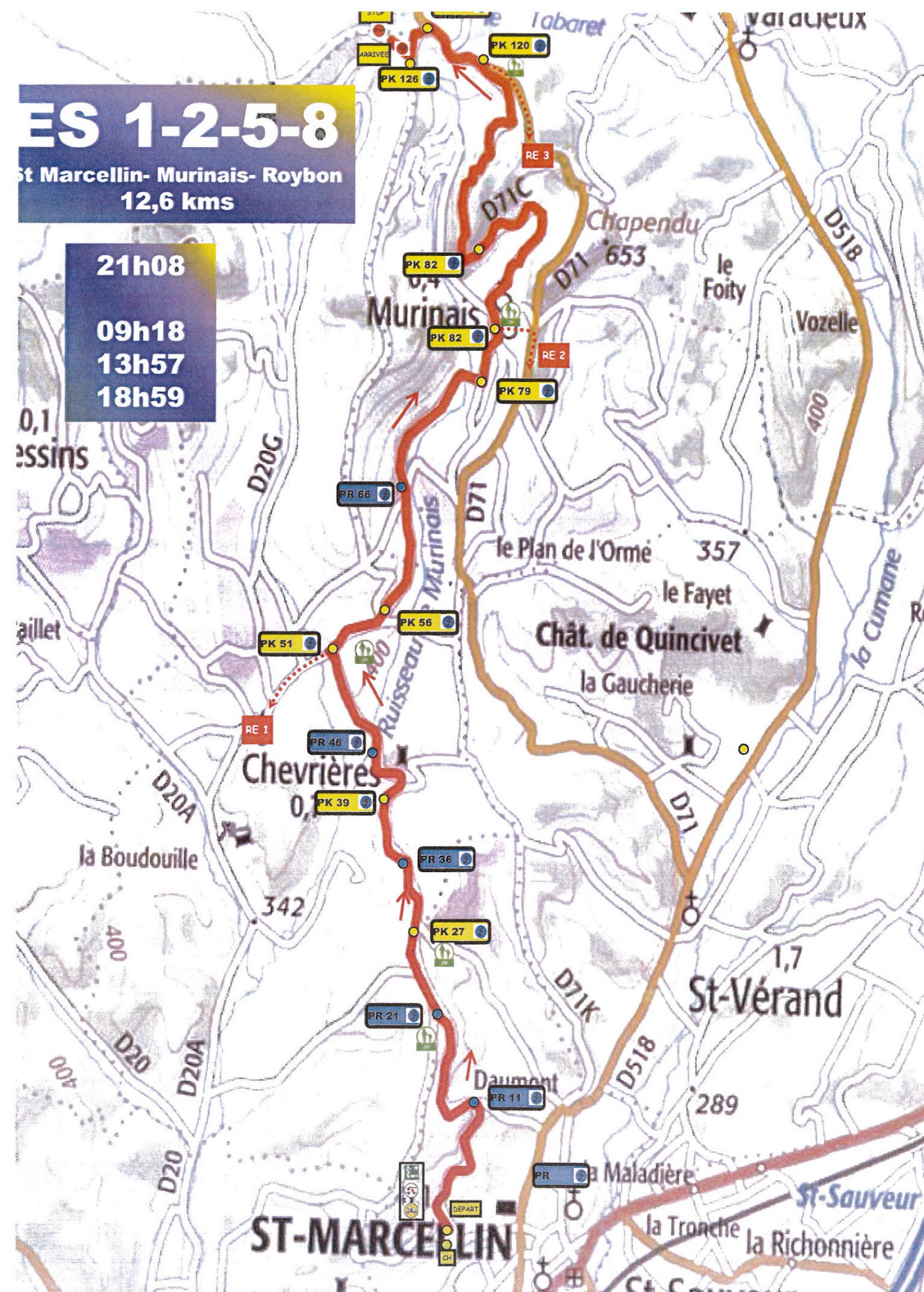
Mercredi et jeudi De 9h à 12h30 Et de 14h à 17h

Sur place : 3 rue du Colombier 38160 Saint-Marcellin

Ou par téléphone : 04 56 33 30 20

Cet été, la Maison Intercommunale des Familles sera fermée du jeudi 30 juillet au 16 août 2020.

COVID-19 : Les mesures de protection sont prises pour respecter les gestes barrières et de distanciation sociale. Venez avec votre masque.





Nomination des délégués auprès du Syndicat Intercommunal Rural des Coteaux

Délégués titulaires :

- Germaine GUILLAUBEY
- Annie CRINON

Délégués suppléants :

- Virginie BERNARD
- Davy DESPORTES



Nuisances : rappel du bon savoir vivre dans le village

Article R1336-5

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Le maire rappelle aux habitants de Murinais, pour la quiétude du village et de ses alentours, et suite à plusieurs plaintes verbales et téléphoniques en mairie, qu'il appartient aux propriétaires d'animaux domestiques (notamment chiens et chats) de les surveiller, de les empêcher de divaguer ou de nuire (abolements, excréments..) à autrui.



A bons entendeurs !

Le maire rappelle également qu'il est strictement interdit de faire des brulages de végétaux ou autres depuis le 31 mars 2020 sous peine de contravention de la part de la police de l'environnement. Il compte sur votre vigilance.

Information de la Direction des Archives départementales (préfecture de l'Isère) :

Le répertoire des archives anciennes de la commune de Murinais déposées aux Archives départementales de l'Isère, est désormais consultable en ligne sur le site internet - www.archives-isere.fr/1564 - (archives déposées par les communes, sous série 4E). Il suffit de taper le nom de la commune dans *le guide des communes* pour accéder au répertoire des archives communales.

Le site internet des archives départementales sont également en ligne les registres paroissiaux et d'état civil de toute l'Isère (avant 1892) ainsi que les recensements de la population (1896-1906), sources première pour la généalogie.



BIENVENUE A L'EGLISE DE MURINAIS



Nous avons la chance d'avoir une belle église au centre de notre village et qui est finalement fréquemment visitée.

Pour certains pour la beauté du lieu, pour la prière, pour le silence....La paix que l'on peut y trouver.

Elle sera donc ouverte (sauf exception!) chaque samedi, dimanche, lundi et mercredi.

La prochaine messe sera célébrée le **dimanche 13 septembre** à 10h30 pour la vogue.

Un mariage y sera célébré le samedi 19 septembre 2020.

Voilà, bienvenue dans notre belle église de Murinais, que l'on soit croyant ou non. C'est l'occasion d'un moment de beauté, de réconfort, de prière et de paix.

Les fleurs (de jardins et autres) sont appréciées les veilles de messe.

A déposer samedi matin dans le halle de l'église, un seau sera à disposition à cette attention.

Merci beaucoup.

La référente Madame BLACHE Bernadette (06 45 24 64 78).



Des festivités seront au programme d'ici la fin de l'année si les conditions sanitaires le permettent.

- ⇒ Le Samedi 31 novembre : Halloween en soirée pour les enfants avec leurs accompagnateurs.
- ⇒ Le Dimanche 20 décembre à 15h : Noël des enfants. Un spectacle gratuit sera proposé à la salle des fêtes régaler les petits(es) et grands(es) Murinoises et Murinois.
- ⇒ Le jeudi 31 décembre : Réveillon de la Saint.

La section Gym du Comité des fêtes a terminé sa saison autour d'un sympathique apéro dinatoire réunissant les membres et leurs conjoints.

Les cours reprendront le mardi 2 septembre à 18h45 à la halle des sports avec Luisa.

Venez nous rejoindre en toute simplicité.
Essai gratuit sans engagement

Inauguration d'une plaque commémorative



Jeudi 18 juin 2020, date de l'appel du Général De Gaulle, la commune a inauguré la plaque commémorative FFI, installée dans les années 48 selon la mémoire infailible de Sœur Marie du sacré cœur et de Fernand Giraud, jusqu'à présent en bordure de la D71, déplacée près du château de Murinais.

Pour l'occasion, le maire Patrice Iserable et la municipalité avaient invité un petit nombre d'élus et de personnalités, parmi lesquelles Bernard Perazio, vice-président du Département, monsieur Jacquot de l'association du souvenir français, la gendarmerie, les maires voisins et anciens maires et quelques murinois dont Catherine et Raphaël Perdrille.



Le Maire a procédé à l'inauguration de la plaque et a prononcé un discours à l'assemblée.

« Le 17 juin 1940, le Général De Gaulle avait cette réflexion : « je m'apparaisais à moi-même, seul et démuné de tout, comme un homme au bord d'un océan qu'il prétendait franchir à la nage ».

Et c'est pour cela qu'il y a 80 ans, le Général De Gaulle lança l'appel du 18 juin 1940, qui fit entrer le peuple français en Résistance face à l'invasion allemande sur notre territoire.

Cet appel a généré un élan de la population créant des groupes de résistants très actifs sur les Chambarans, le Vercors, le Royans et bien d'autres.

Cette plaque commémorative installée jusqu'à présent en bordure de la CD 171 restait inaperçue par un grand nombre de personnes.

De ce fait, le conseil municipal et moi-même avons décidé de l'installer ici, lieu ayant vécu tant d'évènements, tel l'incendie de la nuit du 19 au 20 décembre 1943.

Ce lieu abritait, en toute clandestinité au château surnommé « la thébaïde », une partie de la scission de l'école des cadres de la résistance d'Uriage sous le commandement de Gilbert Gadoffre instructeur.

L'inquisiteur était à la recherche de ce commandant depuis cette scission.

Début décembre 1943, le château est envahi, dépouillé de son contenu et incendié.

Le commandant Gadoffre réussit à s'enfuir avant que « la thébaïde » s'effondre.

C'est avec le consentement éclairé et ravi que le nouveau propriétaire de ce lieu historique, nous permet l'installation de cette plaque commémorative afin de pouvoir faire d'autres célébrations en toute quiétude.

Un grand merci à Catherine et Raphaël PERDRILLE et ainsi qu'à toutes les personnes présentes : Murinoises et Murinois, monsieur Jacquot du « Souvenir français », Bernard Perazio (conseiller départemental), la gendarmerie, et les maires voisins et anciens maires de notre commune.

Vous qui passez, souvenez-vous !



Ici se dressait le château de Murinais, fier souvenir du glorieux passé dauphinois !

Centre de publications clandestines et siège de l'école des cadres du Vercors, incendié par la barbarie allemande le 20 décembre 1943.

Vous qui passez, souvenez-vous ! ».

L'ÉCOLE DE LA RÉSISTANCE DES CADRES A URIAGE PUIS A MURINAIS

Est une institution française créée en 1940, sous le régime de Vichy par Pierre Dunoyer de Segonzac. Cette école a pour mission de former les nouvelles élites françaises initialement dans le cadre de la révolution nationale.

Mais dès 1941, beaucoup de divergences se créent entre le régime vichyste et les cadres d'Uriage, l'école sera officiellement fermée début janvier 1943 par Pierre Laval. Alors, élèves et formateurs vont entrer en résistance et se disperser dans les maquis.

Le bureau d'études s'installe au château de Murinais qui fut surnommé « La Thébaïde », sous la conduite de Gilbert Gadoffre, né en 1911 à Paris. Après avoir fait ses études à la Sorbonne et à Oxford, il est professeur à Versailles jusqu'en 1940 où il prend une part active dans la Résistance.

Gilbert Gadoffre va permettre aux anciens membres de l'école de continuer le combat. Pendant près d'un an ils ont partagé leur temps entre la réflexion intellectuelle et l'action clandestine. Répartis en petits groupes, les « équipes volantes » partaient tous les jours dans les forêts du Vercors pour aider à la formation militaire des nouvelles recrues qui arrivaient en masse pour échapper au Service du Travail Obligatoire.

Le 13 décembre 1943, l'armée Allemande accompagnée de la Gestapo et de la Milice française investit la Thébaïde que ses habitants avaient quitté la veille, rejoignant les maquis et la clandestinité. Seul Gilbert Gadoffre était encore là, se cachant dans le grenier, sortant prudemment pendant le sommeil des intrus, pour détruire les papiers de l'école.

La nuit du 19 décembre les allemands incendièrent le château, après l'avoir pratiquement vidé de son contenu, des meubles et surtout des tableaux.

Gilbert, caché dans les combles réussit à s'échapper en sautant d'une fenêtre et rejoignit Saint Marcellin, à pied en passant à travers bois.

Une fois la guerre terminée, Gadoffre devient directeur de l'information dans la zone française de l'Autriche, et du centre Culturel International de Royaumont et de l'Institut Collégial Européen. En 1945, il participe au projet de l'ENA.

Titulaire de la chaire de littérature française (1966 à 1978) à l'Université de Manchester, il publie des études d'histoires littéraires.

Bien sûr, il sera décoré de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939/1945 et médaillé de la Résistance. Après avoir poursuivi sa carrière en Grande Bretagne et aux Etats Unis, Gilbert Gadoffre s'est éteint en 1995 à Boulogne Billancourt.

Brigitte Iserable



Le Comité des fêtes



FÊTE DU VILLAGE : ET SI C'ÉTAIT POSSIBLE !

Le comité des fêtes s'est réuni au complet après une longue période de confinement .

Après l'annulation de 3 de nos manifestations (la pièce de théâtre, la soirée du muguet et la randonnée La murinoise), il était temps de nous retrouver !
Le président a réuni le groupe des bénévoles impatients.
Il a été question d'échanger et de décider de l'avenir des prochaines manifestations festives.

Le sujet principal de cette réunion fût : « **Peut-on maintenir la vogue du 12 et 13 septembre prochain ?** »

Avec la présence du Covid, les conditions sanitaires et sociales, les réglementations mises en place, les membres de l'association ont eu une grande réflexion sur l'organisation de la vogue.

⇒ Tout le monde a été d'accord sur un point : Le rôle du comité des fêtes n'est-il pas de relancer la vie sociale d'une population en manque de relations amicales et conviviales ?

⇒ Après une longue délibération et une mûre réflexion, avec le soutien de la municipalité, en tenant compte de toutes les préconisations sanitaires et sans prendre de risque financier, il a été décidé de **programmer la fête du village**, (Sachant qu'à tout moment son annulation complète ou partielle est possible).

⇒ Un programme vous sera proposé avec des **nouveautés**.

⇒ **Le samedi 12 septembre à 8h: Rando pédestre - Inscription sur place sous le préau de la Halle des sports - Masque obligatoire.**

Le dimanche 13 septembre à partir de 7h30 : Vide grenier

Le dimanche 13 septembre à partir de 9h : Marché de producteurs locaux + Rassemblement de vieilles voitures - Une messe sera célébré dans notre belle église.



Le Chœur d'Adèle

CONCERT A MURINAIS



Le **samedi 25 Janvier**, l'église de Murinais et le Chœur d'Adèle sous la direction d'Isabelle Biéri, ont accueillis le Chœur d'Amadeus du Dauphiné dirigé par Nicolas Biéri (frère d'Isabelle). Malgré le froid, le public était enchanté par un auditoire au programme varié, de l'Alléluia de Taizé aux chants de Noël jusqu'au Requiem et l'Ave Verum de Mozart. Puis bientôt, ce fut le confinement et la chorale s'est arrêtée. Donc ! Le concert du 29 mars pour Rétina France a été annulé, ainsi que le concert de fin d'année le 10 mai à Izeron.



PROGRAMME 2020 / 2021 (si les conditions le permettent !)

- Cérémonie de la commémoration du 11 novembre
- Concert de Noël prévu en décembre
- Vœux du maire
- Concert Rétina le 17 avril



Alors, les avez-vous reconnu ? Photo de la gazette n°57



1 Institutrice Suzette NICOUD - 2 Monique GIROUD - 3 Lydie GIRAUD - 4 Robin GERARD - 5 Noel JOURDAN - 6 Guy JOURDAN - 7 Michel BARON - 8 Georges De FACIS - 9 Marie-Christine GIROND - 10 Marie-Andrée VOUREY BOISSIEUX - 11 Annie JOURDAN - 12 Max GIRAUD - 13 André MARCHAND - 14 Annick GIROND - 15 Michelle BRIALON - 16 Michel DUC-MAUGE - 17 Nicole GIRAUD - 18 Instituteur Pierre NICOUD.

« Je m'inspire des recettes du terroir »

JEAN-PAUL CHEMIN est aux fourneaux de L'auberge des Saveurs (Murinais), depuis 2004. Il concocte une cuisine traditionnelle, copieuse, qui fait la part belle aux plats du terroir. Des recettes qu'il tient notamment de sa famille, originaire de Saint-Sauveur.

Est-ce que la cuisine est un goût ancien pour vous ?

Jean-Paul Chemin : Depuis l'enfance, je suis attiré par la cuisine. Ma mère avait un gros livre de recettes, avec de très belles photos : et je rêvais de réaliser moi-même ces plats. J'ai commencé à cuisiner jeune, puis j'ai obtenu mon CAP et BEP de cuisine.

Il y a beaucoup de restaurant de montagne dans votre parcours...

Jean-Paul Chemin : Lorsque j'étais jeune, je faisais beaucoup de ski et de randonnée. J'ai donc naturellement fait le choix de travailler en montagne. Tout d'abord à La Grave, pendant 2 ans, puis à Villard de Lans pendant 10 ans. J'ai, ensuite, été second de cuisine à l'hôtel de la Poste à Corps, où le patron m'a appris beaucoup de choses. C'est grâce à lui que je me suis senti capable de me mettre à mon compte.

Comment cela s'est-il concrétisé ?

Jean-Paul Chemin : Lorsque le restaurant de Murinais s'est libéré, j'ai sauté sur l'occasion pour me rapprocher de ma famille, originaire de Saint Sauveur. Avec mon épouse, qui travaille en salle, nous avons repris ce restaurant en 2004 et l'avons rebaptisé. Je prépare une cuisine traditionnelle, copieuse, que l'on déguste dans une ambiance à la bonne franquette : on n'a pas faim quand on ressort d'ici ! Je m'inspire des recettes du terroir, notamment celles de ma famille, parfois un peu revisitées, comme le chevreau à la persillade, ou les cuisses de grenouilles. Mon plat phare, c'est le feuilleté aux morilles et au vin jaune, clin d'œil à ma femme, originaire du Jura.

Vous êtes dans un secteur très concerné par ces dernières semaines. Comment c'est passé le confinement ?

Jean-Paul Chemin : Nous avons gardé une petite activité de plats à emporter le samedi. Les gens du coin ont bien joué le jeu, ils ont été sympas ! Nous avons rouvert le restaurant le 2 juin. Heureusement, nous avons beaucoup de place, donc l'espacement des clients ne nous pose aucun problème.



Etes-vous toujours passionné par la montagne ?

Jean-Paul Chemin : Depuis que j'ai repris L'auberge des saveurs je n'ai plus vraiment le temps. Mais je garde le contact avec la nature en allant aux champignons, et en cultivant un jardin floral.

Source de cet article :
Mag'ville&villages Saint Marcellin / juillet-Août

LA RECETTE DU CHEF

Feuilleté aux morilles et au vin jaune du Jura

POUR 6 PERSONNES

INGRÉDIENTS :
1 pâte feuilletée, 2 échalotes, 120 g de morilles séchées, 20 cl de vin jaune du Jura, 1 noisette de beurre, + litre de crème, sel et poivre.

PRÉPARATION
Détailler six parts de pâte feuilletée et les faire cuire au four, à 180°C, pendant 20 minutes. Éplucher les échalotes, les ciseler, et les faire revenir à la poêle avec la noisette de beurre. Réhydrater les morilles, puis les ajouter aux échalotes. Mouiller la

poêle avec le vin jaune. Faire réduire presque à sec, et ensuite seulement, ajouter ensuite la crème. Faire réduire à nouveau, jusqu'à obtenir une consistance onctueuse. Saler et poivrer.

DRESSAGE :
Ouvrir en deux chaque part de pâte feuilletée (qui a gonflé au four), et garnir le milieu avec la préparation. Faire réchauffer si nécessaire et servir chaud.



Dernier bon moment du club avant le confinement



Le 13 mars, c'est pas moins d'une trentaine d'adhérents qui se sont régalés à l'Auberge des Saveurs pour un repas cabri, préparé par Jean Paul et Fleur.

Puis ce fut les contraintes sanitaires et obligation de tout annuler : plus d'après midi jeux, plus de concours coinche et pétanque, plus de sorties ni de voyage... pour cause de Coronavirus !

Si tout va bien !!! la reprise du club aura lieu le **vendredi 11 septembre** à partir de 14h30.

Les sorties pédestres, encadrées par Hubert Gouy, recommenceront **jeudi 10 septembre** pour la randonnée de 3 à 4 h et **mardi 13 septembre** pour la marche douce de 1 à 2 h. Départ à 13h30 précises devant la salle des fêtes.

Pour une meilleure organisation, **Merci d'appeler Hubert**, au plus tard la veille de la marche pour confirmer votre venue ou pas. **Tél : 04 76 64 23 89.**

Pour infos : Le repas choucroute du **dimanche 4 octobre** ne sera pas dansant (suite aux recommandations et mesures prises par le gouvernement). Il aura lieu à l'Auberge des Saveurs et à emporter.



Bonjour à toutes et à tous,

Cette année très particulière se termine et nous souhaiterions vous remercier :

- **merci** à vous, **parents**, qui nous faites confiance pour la garde de votre enfant...
- **merci** à vous les **enseignants du RPI**, pour votre collaboration tout au long de l'année...
- **merci** à vous les **Maires du RPI**, pour votre soutien sans faille...
- **merci** à vous, nos **supers salariés**, pour votre travail et votre engagement auprès des enfants...
- **merci** à vous **tous**, qui avez contribué au succès de nos manifestations...

Rendez-vous l'année prochaine:

Le **vendredi 20 novembre 2020** : Soirée Beaujolais nouveau à St Appolinard

En **décembre 2020** : Vente de chocolats et agrumes bio

Le **samedi 13 février 2021** : Fête de la bière à Chevrières

Le **samedi 8 mai** : Soirée Pink Party à Murinais

Début **juillet 2021** : Buvette du Rallye de Saint Marcellin

Bel été à vous...

Le bureau de la garderie



Carte traiteur à emporter

Prix TTC par pers :

Entrées:

Terrine de lapereau maison : 4€

Charlotte d'asperge et saumon fumé 6 €

Terrine de foie gras maison 7 €

Plats :

Gratin de fruits de mer 6€

Cuisses de grenouille à la persillade 14€

Saint Pierre aux écrevisses 11€

Filet de canette aux morilles 14€

Pavé de veau aux noix confites 12€

Couscous Royal (à partir de 10 pers) 11€

Paella Royale (à partir de 10 pers) 12€

Fideuà (paella aux pâtes) (à partir de 10 personnes) 13€

Desserts :

Royal Chocolat 3€

Croustillant feuillantines aux fraises 3€

Vacherin Framboise /vanille 3€



L'auberge des saveurs

110 Rue du Souvenir Français
38160 Murinais
Réservation : 04 76 64 23 09

Bon appétit !





Divers

RECENSEMENT DE LA POPULATION

A la fin de l'année 2020, début 2021, aura lieu le recensement de la population. Un agent se rendra au domicile des habitants de Murinais afin de récupérer les compositions du foyer. Le Maire compte sur vous pour adresser un agréable accueil à l'agent recenseur Annabelle Veronese.



RECENSEMENT MILITAIRE (ou CITOYEN)

Tout jeune Français qui a 16 ans doit obligatoirement faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile dans les 3 mois suivant son 16^{ème} anniversaire. Un formulaire est à compléter, auquel il faut joindre carte d'identité et livret de famille.

Le recensement permet à l'administration :

- de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC),
- et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans,
- de pouvoir s'inscrire à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat...) grâce à l'attestation de recensement qui lui est délivrée.

Attention aucun duplicata de l'attestation de recensement ne peut être délivré !



AIDES AUX VACANCES



La mairie peut participer au départ en vacances de vos enfants. Ce dispositif permet d'allouer une aide financière aux familles dont les revenus sont modestes pour favoriser le départ en vacances des enfants en âge scolaire dans des structures telles que centre de loisirs, colonies, etc.

Quelques informations sur ce dispositif :

- La structure doit être agréée jeunesse et sport.
- L'aide est accordée aux familles dont le quotient familial n'excède pas 860.
- Elle est plafonnée à 150 € par an et par enfant.
- Elle est accordée jusqu'aux 16 ans de l'enfant.

➤ **Le vendredi 10 janvier 2020**, les membres de l'association avaient convié les familles, les associations et les élus du RPI à partager la galette des rois et le verre de l'amitié. Une exposition de dessins faits par les enfants du RPI sur le thème de la galette était organisée.

C'était également l'occasion de remercier le Maire de Chevrières, Jean-Michel Rousset, qui terminait son mandat... Toutes les personnes présentes l'ont remercié pour son soutien et aide précieuse depuis la création de la garderie en 2001.

Les enfants accompagnés de leur parent ont interprété une jolie chanson dont les paroles avaient été revisitées pour l'occasion : un moment fort en émotion...

ENCORE MERCI JEAN-MICHEL POUR VOTRE SOUTIEN SANS FAILLE ET VOTRE PRESENCE INDEFECTIBLE LORS DE NOS MANIFESTATION. NOUS NE SOMMES PAS PRETS D'OUBLIER VOTRE AIDE ET VOTRE SOUTIEN.

➤ **Le Samedi 15 février 2020** avaient eu lieu 2 événements :

- **Le salon de la vente à domicile de 10h à 17h**, à la salle des fêtes de Chevrières. 18 enseignes de la Vente à domicile étaient prérésentées : prêt à porter, articles culinaires, maquillage et produits de beauté, produits ménagers, loisirs créatifs,... Des démonstrations étaient proposées toute la journée.



- **La fête de la bière à partir de 20h**, à la salle des fêtes de Chevrières. Pour cette 1^{ère} édition, étaient proposées à la dégustation, de la bière blonde, ambrée, fruitée et blanche sélectionnées chez My Beers ainsi que des plateaux de charcuterie et fromages préparés par Vercors Lait et des assiettes de gourmandises. Pendant 2h30, Eric (notre chevriérois) et ses collègues du groupe PELMEL Project ont mis le feu à la Chevriéroise. Un concert apprécié par toutes les générations présentes.



UN GRAND MERCI POUR VOTRE PRESENCE ET VOTRE PARTICIPATION QUI ONT CONTRIBUE AU SUCCES DE CETTE JOURNEE !! RENDEZ-VOUS L'ANNEE PROCHAINE !

➤ **Le Samedi 25 avril 2020** devait avoir lieu **Print'en Fête au clos des Tilleuls à Chevrières**. (Marché aux fleurs, carnaval, jeux gonflables). Suite aux annonces sanitaires, cet événement a été annulé.

➤ **Le mardi 9 juin 2020** aurait dû avoir lieu l'**Assemblée Générale** de la Cabotte à Lou Petiot à 20h00 à la salle des fêtes de Chevrières conjointement à la Cantine Scolaire Des Coteaux. Suite au contexte sanitaire actuel, celle-ci a été annulée et reportée au 22 septembre 2020.

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe et à apporter vos idées et votre énergie !!!

➤ **Le vendredi 3 et samedi 4 juillet 2020** devait avoir lieu la **BUVETTE du RALLYE**. Conjointement avec l'association des parents d'élèves et l'association de la cantine scolaire des Coteaux. Également annulé suite à la crise sanitaire.



- Rendez-vous l'année prochaine :**
- Vendredi 20 novembre 2020 : soirée beaujolais à Saint Appolinard.
 - Décembre 2020 : Vente de chocolats et agrumes bio.
 - Samedi 13 février 2021 : Fête de la bière à Chevrières
 - Samedi 8 mai 2021 : Soirée Pink party à Murinais.
 - Début juillet 2021 : Buvette du Rallye de Saint Marcellin.



Garderie La Cabotte



Association « La Cabotte à Lou Petiot »
 Garderie Périscolaire
 30 impasse de l'École
 38160 Chevières
 ☎ 06.45.31.50.89
 ✉ lacabotte.chevrieres@laposte.net
 📍 La Cabotte Chevières



Cette année très particulière se termine et nous souhaiterions vous remercier :

- Merci à vous, parents, qui nous faites confiance pour la garde de vos enfants.
- Merci à vous enseignants du RPI, pour votre collaboration tout au long de l'année.
- Merci à vous les maires du RPI, pour votre soutien sans faille.
- Merci à vous, nos supers salariés, pour votre travail et votre engagement auprès des enfants.
- Merci à vous tous, qui avez contribué au succès de nos manifestations.....

Le bureau de la garderie



Le vendredi 22 novembre 2019, était organisée une **soirée Beaujolais nouveau** à la salle des fêtes de Saint Appolinard. Des plateaux de charcuterie et fromages préparés par Vercors Lait étaient proposés ainsi que des assiettes de gourmandises. La dégustation de Beaujolais rouge et rosé a emporté un franc succès. Toute la soirée, une musique aux sons des années 80 a ravi les oreilles des petits et grands.

UN GRAND MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION QUI A CONTRIBUE AU SUCCES DE LA SOIREE !! RENDEZ-VOUS L'ANNEE PROCHAINE !



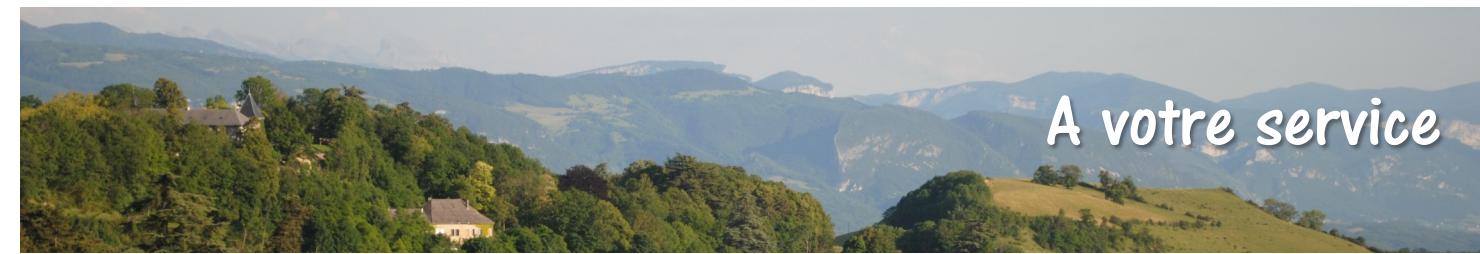
➤ À l'occasion des fêtes de fin d'année 2020, La Cabotte à Lou Petiot a organisé une **vente de chocolats et d'agrumes**. Une sélection de chocolats aux recettes gourmandes était proposée comprenant une gamme de chocolats issus du commerce équitable et une gamme bio. Les agrumes sont quand à eux issus de l'Agriculture, cultivés en Sicile ou en Crète. Ils sont cueillis à maturité et ne subissent aucun traitement chimique. La Cabotte essaie de privilégier les produits de

qualité lors de ces différentes manifestations.

FACE AU GRAND SUCCES RENCONTRE PAR CES VENTES, NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS L'ANNEE PROCHAINE POUR UNE NOUVELLE EDITION !



A votre service



BAZZOLI Samuel
 Paysagiste

Tel : 06 88 21 15 33
info@samuelbazzoli.com

BELLE Emilie
 Assistante maternelle agréée

Tel : 06 31 89 11 68
emilie.belle@orange.fr

BIERI Isabelle
 Les 3 clés
 Cours de piano tous niveaux
 Tel : 06 12 59 05 75

BORTOLUZZI Léo
 CBM GENIE CLIMATIQUE
 Chauffage, clim, installations sanitaires

Tel : 06 85 36 88 19
cbml5@wanadoo.fr

BAZZOLI CARRELAGE
 Magasin & Showroom

- ❖ VENTE
- ❖ POSE
- ❖ CARRELAGE
- ❖ FAÏENCE
- ❖ CHAPE FLUIDE



Quentin BAZZOLI
carrelage@bazzoli.fr
 06.75.83.29.88
 04.75.02.01.05

CHAIZE Damien et REYNAUD Romain
 ZRTN
 Nettoyage, vitres, désencombrement

Tel : 06 15 77 82 57
2rtn38@gmail.com

CHEMIN Jean-Paul et Fleur
 AUBERGE DES SAVEURS
 Bar, restaurant, gîtes

Tel : 04 76 64 23 09
aubergedessaveurs@orange.fr

DEROUX Jérôme
 DJ BAT
 Charpente, maçonnerie

Tel : 06 08 17 07 16
contact@djabat.fr

GIROUD Céline
 Coiffure à domicile
 tous secteurs

Tel : 06 81 34 63 50

ISERABLE Franck
 ENGINE TRONICS
 Reprogrammation auto/moto
 Faisceaux électriques
 Etude et réalisation électronique

Tel : 06 77 37 63 85

JOURDAN Raphaël
 GAEC des Alpines
 Fromages de chèvre

Tel : 04 76 64 23 29
gaecdesalpines@gmail.com

MALEXIEUX Jérôme
 ALLO DEPANN' MULTISERVICES
 Tous types de travaux

Tel : 06 63 37 88 82

PRINCET Damien et Véronique
 FROMAGERIE LE MURINOIS
 Fromages de vaches et chèvres

Tel : 04 76 64 25 85

RAGACHE André
 Maçonnerie générale

Tel : 04 76 38 47 54

SABATIER Michaël
 MIELLERIE DU BURDY
 Miels, pains d'épices...

Tel : 04 76 38 66 65

MADLY REPORTAGE
 Photographie

Tel : 04 76 38 51 40
[Web : madlyreportage.com](http://www.madlyreportage.com)

AMODRU Aline
 Aide ménagère.
 Paiement possible en CESU.

Tel : 06 47 84 56 37
aline.amodru@orange.fr

Pour apparaître sur cette page,
adrez-vous en mairie.

APE - SOUS DES ECOLES



L'APE vous donne de ses nouvelles :
Bilan d'une année ... particulière ...
Projets pour l'année à venir !!

La fin de cette année scolaire hors du commun amène un repos bien mérité pour les enfants des écoles de nos coteaux, et leurs parents.

Pour l'APE, c'est aussi l'heure des bilans, et des projections pour l'an prochain.

Nous rappelons à cette occasion nos deux principales raisons d'être : il s'agit d'une part, de financer les projets pédagogiques en classe et les sorties scolaires, et d'autre part, de rassembler les parents d'élèves autour de projets communs pour l'école de leurs enfants.

Avec les restrictions imposées par la situation sanitaire, plusieurs de nos manifestations prévues cette année n'ont pas pu avoir lieu. L'après-midi jeux du 28 mars, le spectacle au Diapason pour lequel nous devons tenir la buvette, et la fameuse fête des écoles avec ses jeux pour les enfants, sa tombola et son repas du soir ont été annulés.

Mais, malgré le confinement, les parents d'élèves ont su répondre présents quand sortis de celui-ci, nous avons souhaité réactiver l'événement des paniers garnis. Ainsi, une trentaine de paniers garnis de savoureux produits locaux et bio ont été distribués le lundi 29 juin dernier. Un grand merci à tous pour votre participation et votre engagement auprès de l'APE !

Nous tenons aussi à remercier les producteurs locaux qui nous ont fait confiance et qui ont accepté de nous accompagner jusqu'au bout malgré un délai non respecté. Et, certains se reconnaîtrons, pour leur geste solidaire.

Autre nouveauté en cette fin d'année ! Afin de partager nos idées et d'harmoniser nos actions une réunion était organisée entre les trois associations qui gravitent autour de l'école : la cantine, la garderie, et l'APE le 1er juillet dernier.

En effet, pas toujours simple pour les parents de s'y retrouver au milieu de toutes les sollicitations annuelles... Nous avons donc décidé d'élaborer pour l'année prochaine un calendrier commun qui reprendra les principaux rendez-vous de l'année. Et puis, au **printemps 2021**, une **journée festive** et organisée conjointement par les trois associations devrait avoir lieu... mais chut... éveillons d'abord les curiosités !!

Cette réunion et ces nouveaux projets devraient permettre comme nous l'espérons de resserrer les liens qui nous lient et simplifier notre communication auprès des habitants du RPI.

En cette fin d'année scolaire, vous nous voyez donc remobilisés et de nouveau pleins d'énergies ! Et c'est avec un plaisir renouvelé que nous vous invitons d'ores et déjà l'année prochaine à partager des moments festifs et conviviaux pour accueillir les nouveaux parents du RPI et pour répondre du mieux possible aux souhaits de projets des enseignants du RPI.

Première date de retrouvailles, nous vous attendons nombreux le **22 septembre**, pour notre **Assemblée Générale annuelle**. Les Assemblées Générales des trois associations autour de l'école - Cantine, garderie et APE- seront précédées par la réunion de présentation du RPI par les enseignants. Ce sera pour vous l'occasion de rencontrer les membres de l'APE, échanger des idées et partager le verre de l'amitié.

Si cette année les projets et sorties pédagogiques n'ont pas pu tous être menés à bien par les enseignants, ils seront pour certains reconduits par l'équipe en 2020-2021. Est aussi prévue la classe verte de la classe de CM1-CM2. Superbe projet pour les enfants mais qui représente un poids financier important. C'est pourquoi nous vous annonçons dès aujourd'hui les rendez-vous importants de l'APE pour l'année à venir :- le **vendredi 2 octobre**, à partir de 16h30, nous lancerons le premier "goûter rencontre" à la descente des cars à Chevrières. Ce sera l'occasion pour les nouveaux parents, et les autres de partager un moment convivial et de se rencontrer. Et pour nos enfants, ... de se régaler !

- le **5 décembre** ce sera l'après-midi des lutins : une journée dédiée aux enfants avec des activités manuelles, des contes et divers ateliers. Cette journée sera clôturée par un spectacle offert et un repas à partager sur place ou à emporter.

- le **20 mars** aura lieu notre après-midi jeux durant laquelle pourront être récupérés les paniers garnis dont les grilles seront distribuées avant les vacances de février.

- le **3 avril** surprise coordonnée par les équipes de choc de vos associations autour des écoles du RPI...

- L'année se terminera en beauté avec la **fête des écoles** fin juin. (La date reste à préciser en concertation notamment avec l'équipe enseignante)

- Et bien sûr, si **rallye** il y a début juillet, l'APE apportera sa contribution pour l'organisation de la buvette inter-associative traditionnellement organisée.

Toute l'équipe de l'APE vous remercie pour les coups de mains, occasionnels ou réguliers, et pour le soutien que vous nous avez apporté cette année. Nous vous souhaitons un bel été et espérons vous voir nombreux parmi nous dès la rentrée !

Le bureau pour l'APE